

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 29 (1921)
Heft: 7

Rubrik: Petite chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PETITE CHRONIQUE

Beaucoup de communes vaudoises se préoccupent de remettre en honneur leurs anciennes *armoiries* ou, si elles ne les retrouvent pas, d'en composer de nouvelles.

L'Etat de Vaud n'a pas manqué de s'intéresser à cette question. Déjà en 1899, il chargeait M. le pasteur Ch. Ruchet, à Syens, de recueillir les empreintes de tous les sceaux communaux qu'il pouvait retrouver. M. Ruchet a publié deux recueils de ces sceaux et un supplément vient de paraître. Continuant ses efforts dans le même sens, le Département de l'Instruction publique vient de constituer une *Commission des armoiries communales*, composée de personnes compétentes, entourée de tous les documents possibles. Le Département invite de façon pressante les communes désireuses de rechercher leurs anciennes armes ou d'en adopter de nouvelles, de s'adresser exclusivement à cette Commission (Archives de l'Etat) qui est chargée d'étudier les questions posées par les municipalités, de renseigner celles-ci et, éventuellement, de les guider. Cette Commission est, en outre, chargée d'établir un répertoire qui sera déposé aux Archives et dans lequel elle fera figurer les armoiries communales qui sont consacrées par un usage ancien, ou qui auront reçu son approbation.

La Commission est formée de MM. Maxime Reymond, archiviste cantonal (int.), président ; Frédéric Dubois, rédacteur des *Archives héraldiques suisses*, Jacques Lamunière, directeur de l'agence *Publicitas*, André Kohler, professeur, et Théodore Cornaz, héraldiste, tous membres de la Société suisse d'héraldique.
